The Institute of Internal Auditors
L'Institut des auditeurs internes
Canada

ÉNONCÉ D'ENJEU DE POLITIQUE PUBLIQUE

La bonne gouvernance et la protection des investisseurs dans les sociétés ouvertes

Vue d'ensemble : Une fonction d'audit interne indépendante constitue une pratique de gouvernance essentielle permettant de favoriser la transparence et la responsabilité organisationnelles, ainsi que la confiance. L'IAI Canada préconise l'établissement, dans les entreprises cotées en bourse au Canada, d'exigences rigoureuses en matière d'audit interne, comme celles que l'on trouve ailleurs dans le monde, notamment à la New York Stock Exchange.

Une fonction d'audit interne, qui se conforme aux *Normes internationales d'audit interne*™ de The Institue of Internal Auditors (l'IAI), fournit une assurance **indépendante** et **objective fondée sur les risques** à l'égard des processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle interne d'une organisation en matière de données.

Indépendant de la direction d'entreprise — et relevant directement de l'organe de gouvernance de l'organisation —, l'audit interne est bien placé pour accroître la valeur et renforcer la crédibilité auprès de parties prenantes. Le rôle de l'audit interne représente une fonction essentielle de protection des investisseurs et de gestion des risques favorisant la **transparence** et la **responsabilité** organisationnelles.

Les administrateurs de sociétés font face à une responsabilité croissante quant à l'exactitude des rapports financiers s'adressant aux investisseurs et aux organismes de réglementation. L'audit interne repère les risques dans le cadre d'une démarche proactive et assure des contrôles efficaces. Il réduit ainsi le fardeau des conseils d'administration et leur permet, ainsi qu'à leurs comités d'audit, de guider l'organisation dans la réalisation de sa mission et l'atteinte des objectifs de ses actionnaires.

Objectifs principaux de l'IAI Canada

Reconnaître l'importante de la gestion des risques en mettant l'accent sur l'assurance : L'IAI Canada préconise l'adoption de politiques publiques et d'entreprise qui mettent l'accent sur la nécessité de renforcer les processus de gestion des risques, d'assurance et de gouvernance dans les entreprises cotées en bourse.

Accroître la confiance des investisseurs : Renforcer la valeur pour les investisseurs dans les sociétés cotées en bourse au Canada grâce à une fonction d'audit interne obligatoire. La surveillance indépendante exercée par l'audit interne favorisera une plus grande transparence et une confiance accrue chez les conseils d'administration, les comités d'audit et les actionnaires.

Recourir à l'expertise de l'audit interne : Étant donné que l'audit interne est à l'avant-garde de la surveillance de l'efficacité de la gestion des risques et de l'assurance liées aux contrôles internes, l'IAI Canada invite les décideurs à mettre à profit les connaissances de la profession dans l'élaboration de normes de gouvernance adéquates dans les bourses du Canada.

Veuillez adresser toute question concernant la profession d'audit interne à Ryan Singh, Directeur d'Advocacy, IAI Canada, à Ryan.Singh@TheIIA.org.